

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 28 AVRIL 2015

Le conseil municipal a été convoqué le 24 avril 2015, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. désignation d'un secrétaire de séance
3. instruction des autorisations d'urbanisme : convention avec le conseil départemental
4. présents de la collectivité : avis du conseil
5. informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET, Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Valérie PELLERIN, Vincent BLANCHOT, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIERES, Véronique STOLTZ, Véronique DUCHAMP, Stéphane GAUCHER

Absents excusés :

Robert MOCQUARD

Ninetta NUNINGER donne pouvoir à Véronique DUCHAMP

Clément CONTINANT donne pouvoir à Patricia HONNET

Catherine QUIRING donne pouvoir à Jacky CADOT

Marion HORNBECK donne pouvoir à Valérie PELLERIN

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2015 et désigné Monsieur Vincent BLANCHOT, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Sur proposition du maire, l'assemblée, à l'unanimité :

 approuve :

- le principe de déléguer au département de l'Aube l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015, date à laquelle l'assistante gratuite des services de l'Etat en charge de cette mission, depuis la loi de décentralisation du 7 janvier 1983, cessera ;
- les dispositions de la convention proposée par le département notamment les conditions financières et autorise le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

 accepte le principe d'offrir un présent pour le départ en retraite des agents communaux

Informations et questions diverses

Le Maire

- il a réuni la MAPA ce lundi pour ouvrir les enveloppes reçues dans le cadre des consultations lancées pour l'aménagement du RAM, l'entretien des locaux et la fourniture de produits d'entretien
- il informe le conseil que la décharge de Grange l'Evêque est enlevée et que les frais occasionnés ont entraîné une dépense de 25 000 € pour la commune – le terrain en question sera labouré et une barrière avec cadenas est posée à l'entrée du chemin

Christine Robillard informe le conseil qu'elle a sollicité les banques auprès desquelles la commune a contracté des emprunts pour renégocier les taux compte tenu de ceux pratiqués aujourd'hui. Le crédit agricole a répondu par la négative ; la Caisse d'Epargne réalise une étude mais les espoirs d'économies sont faibles eu égard aux indemnités que la commune devra payer – elle réunit sa commission de finances le 19 mai pour réfléchir aux modalités d'attribution de subventions – elle en profitera pour l'inviter à prendre position sur le dossier des emprunts – Véronique Stoltz suggère de solliciter d'autres banques qui accepteraient de racheter les emprunts – Christine Robillard lui répond que peu de banques l'acceptent – elle doit encore toutefois contacter la Poste

Nicolas Mennetrier

- le service technique a commencé les travaux de réfection des peintures à la salle des fêtes
- plusieurs études sont en cours suite au vote du budget
- les travaux de mise en conformité des bâtiments sont à venir

Patricia Honnet a rencontré C3I pour lui faire part des observations formulées par les membres présents lors de la réunion de travail au cours de laquelle elle a présenté le projet. Elle attend la proposition modifiée de C3I

Jean Philippe Hass :

- une enquête sur les NAP est réalisée auprès des parents pour permettre de faire un bilan et de préparer la prochaine année scolaire
- activités vie locale : la rando roller a été une réussite avec 60 participants – il rappelle la prochaine randonnée pédestre fixée au 6 mai – l'animateur de l'atelier informatique a souhaité arrêter – le directeur du club ados a pris le relais en attendant l'arrivée d'un nouvel animateur

Marie-Laure Hrvoj :

- elle a reçu sur place un agent du SLA et la société qui a procédé à la réfection des ralentisseurs sur le RD 20 - elle tient à préciser que leur hauteur est conforme à la réglementation ainsi que leur configuration – Robert Besançon fait remarquer qu'ils ne sont pas très visibles la nuit et que certains automobilistes peuvent encore se faire surprendre – il demande si un ralentisseur ne pourrait pas être installé à Grange l'Evêque à l'entrée du hameau pour remplacer l'aménagement qui devrait être supprimé
- elle attend des devis et les soumettra lors d'une prochaine commission

Jacky Cadot

- il évoque le succès de la chasse à l'œuf
- il doit rencontrer le magasin intermarché pour préparer le 14 juillet

Philippe Damase est le porte-parole de Mr Lelay qui se plaint de n'avoir toujours pas de réponse à ses demandes concernant la réfection de la voirie – le Maire lui répond qu'un courrier vient de lui être adressé

Robert Besançon regrette la réponse négative apportée par la commission urbanisme à la suggestion d'autoriser l'auto-école à utiliser la voie de l'Arcade (rue de la zone) pour faire un plateau pour moto et remorques, et ce au motif que les peintures sur le sol pourraient salir le bitume ; il fait remarquer à ce propos que la voie en question sera de toute façon salie par les engins agricoles - Patricia Honnet rétorque que le refus était guidé par le fait qu'il est difficilement envisageable de prêter une voie publique à un particulier – Patricia Honnet a cherché d'autres endroits sans résultat

Il demande l'installation de panneaux signalant que des terrains sont à vendre et suggère de bloquer l'accès de la zone, craignant de voir s'installer des gens du voyage

Nancy Molières

- elle signale que dans la ZA de l'arcade, des emballages de luminaires se sont envolés ce qui n'est pas esthétique – Patricia Honnet va le signaler lors de la réception définitive des travaux qui est fixée au 11 mai
- elle a constaté la présence d'un camion rue des Cortins et des Patures, qui abîme la voirie et gêne le stationnement des véhicules – le Maire va solliciter le Policier pour régler le problème

Le Maire,

Marcel SPILMANN